

## Motion adoptée lors du CA du collège Charles Péguy du 2 novembre 2020

A de nombreux égards, cette année scolaire est particulière.

Dans un premier temps, nous souhaitons avoir une pensée pour notre collègue Samuel Paty, les personnels du collège du Bois d'Aulne et ses proches. A ce titre, nous déplorons la confusion et les revirements de notre ministère concernant l'organisation de l'hommage du 2 novembre, qui n'aura pas eu la dignité et la solennité qu'imposait pourtant la gravité des événements. Notre collègue a été assassiné. Décapité. Parce qu'il exerçait son métier. D'autres organisations étaient possibles permettant de tenir compte des conditions de cette rentrée hors normes. Elles ont été balayées d'un revers de la main, sans considération pour les impératifs humains et pédagogiques. Colère, incompréhension, mépris.... les mots manquent.

La même improvisation a présidé à la préparation de la rentrée des vacances de Toussaint, dans le cadre du reconfinement national. Les consignes sanitaires émanant du ministère et du rectorat ont été plus que tardives et contenaient de nombreux impensés, qui pèsent sur l'organisation à mettre en place. On nous a annoncé un « protocole renforcé », qui se limite en réalité à aérer davantage et porter en permanence un masque, suspect au demeurant d'être toxique. Et c'est via les médias, et non par la voie administrative, que notre ministre communique. Cette deuxième vague était prévisible et pourtant, rien n'a été anticipé. Comment assurer un cadre sanitaire sécurisé et maintenir un enseignement de qualité sans prévoir de moyens supplémentaires ?

- Où sont les personnels de vie scolaire supplémentaires pour mieux encadrer les flux d'élèves ?
- Où sont les demi groupes qui auraient permis la continuité normale des enseignements ?
- Où sont les agents d'entretien supplémentaires pour nettoyer et désinfecter correctement les locaux ?

Nous déplorons également la suppression pure et simple du poste de PsyEN dans notre collège. Nous avons pourtant besoin de personnels spécialisés et qualifiés pour aiguiller nos élèves dans leurs choix d'orientation. Or, depuis la réforme qui délègue une grande partie de l'orientation aux Régions, force est de constater que les moyens logistiques et humains ne sont pas suffisants. La charge de conseiller et de guider les élèves dans la jungle des formations ne peut être dévolue aux seuls professeurs principaux, qui ne peuvent maîtriser tous les sujets. Ajoutons que le rôle des PsyEN ne se résume pas à l'orientation en fin de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> et qu'ils/elles interviennent également auprès d'autres élèves, sur des aspects psychologiques. En conséquence, nous demandons que le poste de PsyEN soit enfin pourvu au collège Péguy.

Enfin, au motif de simplifier le fonctionnement des conseils d'administration dans les établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré, le ministère envisage de rendre facultative la mise en place de la commission permanente et de faire fixer l'ordre du jour par le seul chef d'établissement. Nous considérons que ces décisions constituent une remise en cause de la vie démocratique dans les collèges et lycées en privant les représentants du personnel, des parents et des élèves de moyens et de lieux de dialogue. Nous demandons l'abandon de ce projet de décret.